

LA CONTRIBUTION DES FRANÇAISES À L'IDÉE D'EUROPE ET À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE AU XXE SIÈCLE

Yves Denéchère

L'Harmattan | « [Parlement\[s\], Revue d'histoire politique](#) »

2007/3 n° HS 3 | pages 73 à 85

ISSN 1768-6520

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-parlements1-2007-3-page-73.htm>

!Pour citer cet article :

Yves Denéchère, « La contribution des Françaises à l'idée d'Europe et à la construction européenne au XXe siècle », *Parlement[s], Revue d'histoire politique* 2007/3 (n° HS 3), p. 73-85.

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La contribution des Françaises à l'idée d'Europe et à la construction européenne au XX^e siècle

Yves Denéchère

Maître de conférences à l'université d'Angers

L'Europe n'a que des « pères fondateurs » : les hommes politiques européens qui se sont engagés à la fin des années 1940 et dans les années 1950. Parmi eux, pas de femmes, et pour cause : elles n'ont alors pratiquement aucune place dans les vies politiques nationales des six États fondateurs. S'il n'y a pas de « mère fondatrice » de l'Europe, historiens et surtout hommes politiques et journalistes se plaisent à évoquer des « grands-mères de l'Europe », d'Aliénor d'Aquitaine à la reine Victoria... Mais aucune d'entre elles n'a construit l'Europe ; ce n'est qu'à leurs descendance nombreuses et aux liens dynastiques tissés sur le continent qu'elles doivent ce qualificatif.

L'absence initiale des femmes dans les débuts de la construction européenne a eu pour double effet de faire oublier que très tôt certaines d'entre elles se sont intéressées à l'Europe et de laisser penser que les

femmes n'ont joué aucun rôle dans la construction européenne. Afin de rétablir la contribution des Françaises à l'idée d'Europe on peut rappeler des noms bien oubliés aujourd'hui et, pour montrer qu'elles ont participé à la construction européenne, souligner que la situation des années 1950 et 1960 a rapidement évolué.

Louise Weiss et d'autres pionnières de l'idée européenne

Incontestablement, Louise Weiss (1893-1983) mérite davantage d'être appelée « grand-mère de l'Europe » en raison d'un engagement qui ne s'est jamais démenti pendant soixante années¹. De la fondation de son journal *L'Europe Nouvelle* au lendemain de la Grande Guerre, à ses *Mémoires d'une Européenne*², du prix qu'elle fonde en 1971 et qui, après sa mort, porte son nom à son discours inaugural en tant que doyenne d'âge du premier Parlement européen élu au suffrage universel en 1979, Louise Weiss a toujours lutté et œuvré pour une Europe plus unie et pacifique.

Louise Weiss est née en 1893 dans une famille de la grande bourgeoisie. En 1914, elle est agrégée de lettres et participe aux soins des blessés de guerre. Hyacinthe Philouze lui propose de créer une revue : ce sera *L'Europe Nouvelle* dont le premier numéro paraît le 12 janvier 1918. La paix revenue, Louise Weiss, dont la carrière de journaliste est orientée vers les affaires internationales et la dénonciation de la guerre fratricide que les Européens se sont livrés, choisit la cause européenne. En 1920, elle prend la direction de *L'Europe Nouvelle* qui se vante d'être « la plus grande revue politique française et internationale ». Les plus grands responsables politiques, les plumes les plus avisées écrivent dans l'hebdomadaire. *L'Europe Nouvelle* publie également de nombreux documents officiels et la presse étrangère y est systématiquement dépouillée. La revue est donc surtout lue par l'élite dirigeante des pays européens. En ce sens, elle participe à la diffusion de l'idée d'Europe, en plaidant pour l'établissement d'une paix juste avec l'Allemagne, la libération des peuples opprimés et une organisation internationale puissante capable d'imposer la paix. L'arrivée au pouvoir d'Hitler en 1933 rendant caduque tout projet européen, Louise Weiss quitte *L'Europe Nouvelle* en 1934³. Dans les années 1940 et 1950, sans délaisser la cause européenne, Louise Weiss se consacre à de grands voyages et au tournage de films documentaires. Mais nous la retrouverons bientôt au Parlement européen en 1979.

¹ Voir l'hommage : *Louise Weiss, l'Européenne*, Lausanne, Fondation Jean-Monnet/Centre de recherches européennes, 1994, 594 p.

² Louise Weiss, *Mémoires d'une Européenne*, Paris, Payot, 6 tomes, 1968-1976.

³ Corinne Rousseau, « Louise Weiss, l'Europe et la paix durant l'entre-deux-guerres », in *Louise Weiss l'Européenne, op. cit.*, pp. 195-250.

Électrices depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale seulement, les Françaises n'ont pratiquement pas accès au Parlement ni aux portefeuilles ministériels. Parmi les quelques femmes qui siègent à l'Assemblée Nationale et au Conseil de la République, Marcelle Devaud (née en 1908) est favorable à la construction européenne. Conseillère de la République (sénatrice) de la Seine de 1946 à 1958, elle est élue vice-présidente du Conseil de la République, puis députée gaulliste du même département de 1958 à 1962.

C'est par le biais de l'impérieuse nécessité de la réconciliation franco-allemande que Marcelle Devaud en vient à l'idée européenne et qu'elle participe à l'une des premières rencontres entre des parlementaires français et allemands ; elle est la seule femme des deux délégations. Marcelle Devaud rapporte qu'il n'était pas évident de franchir ce pas si tôt après la guerre : « J'ai été très revancharde après la guerre. Je ne pouvais pas supporter ce qui s'était passé dans les camps nazis. [...] Je ne suis pas partie là-bas le cœur léger, je n'étais pas en règle avec ma conscience »⁴. À chaque pas de la construction européenne, Marcelle Devaud prend position en fonction de ses convictions politiques et personnelles : elle est pour la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier), contre la CED (Communauté Européenne de Défense), mais approuve les traités de Rome⁵.

Marcelle Devaud a créé les Françaises Libres avec son amie Irène de Lipkowski (1898-1995) qui s'intéressait également beaucoup à l'Europe. L'engagement de celle-ci était tout aussi « raisonnable » que celui de Marcelle Devaud. Ayant perdu son mari en déportation et l'un de ses fils pendant la campagne d'Alsace, elle sentait que la paix ne subsisterait pas si de nouveaux rapports entre les pays européens ne se mettaient pas en place. Témoin au procès de Nuremberg pour faire entendre « la voix des cendres », Irène de Lipkowski était très hostile à toute idée de réarmement et de réunification de l'Allemagne. Néanmoins, et bien qu'elle soit devenue députée RPF, elle soutient la CECA, contre l'avis du général de Gaulle⁶.

Dans les années 1960, en tant que responsable d'associations de veuves de guerre, Irène de Lipkowski tend la main aux veuves de guerre allemandes. En novembre 1969, elle leur propose : « en un geste symbolique, tendons-nous la main, les unes vers les autres, par-delà les tragiques événements, par-delà nos tombeaux, pour unir nos volontés et nos cœurs dans un immense élan de solidarité, prémices d'une Europe

⁴ Entretien avec l'auteur, 25 juin 2003.

⁵ Victoria Man, *Marcelle Devaud, itinéraire exceptionnel d'une femme politique française*, Paris, Carvalho, 1997, pp. 60-61.

⁶ Andrée Dore-Audibert et Annie Morzelle, *Irène de Lipkowski, le combat humaniste d'une Française du XX^e siècle*, Laval, Siloë, 1998, 277 p.

unie ». En lui remettant la Croix de commandeur de l'Ordre du mérite de la République Fédérale d'Allemagne, l'ambassadeur allemand rappelle en décembre 1986 qu'elle a été « parmi les premières à appeler à la réconciliation avec l'ennemi d'autrefois, l'Allemagne, avec un courage et un engagement exemplaire et avait plaidé, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, pour une coopération entre Français et Allemands »⁷.

D'autres élues de la IV^e République participent à l'élan européen de l'après-guerre. La radicale Jacqueline Thome-Patenôtre (1906-1995) est conseillère de la République de Seine-et-Oise de 1946 à 1958. Européenne convaincue, en tant que maire de Rambouillet, elle encourage partout où elle le peut les jumelages entre villes européennes, « pour que les peuples se rencontrent »⁸. Éluée députée en 1958, son engagement européen lui vaut d'être nommée membre de l'Assemblée des Communautés européennes où les femmes sont bien peu nombreuses.

À l'Assemblée nationale, la députée MRP Germaine Peyroles (1902-1979) se distingue par son européisme. Membre du Conseil international du Mouvement européen, elle participe au congrès européen de La Haye en 1948 et en vote les résolutions. En 1950, au sein du MRP, elle fait partie de ceux que l'on appelle les « ultras de l'Europe » avec notamment François de Menthon et Robert Bichet⁹. Parmi eux figure également Germaine Poinso-Chapuis (1901-1981) qui a été la première femme française ministre¹⁰. À l'Assemblée, elle passe pour « la plus européenne de tous les pro-européens » du MRP. Lors du débat pour l'investiture parlementaire de Pierre Mendès France du 17 juin 1954, elle l'interpelle sur le projet de CED qui s'enlise en France alors que les cinq partenaires de la France l'ont déjà ratifié. Comme d'autres européistes, Germaine Poinso-Chapuis mettra longtemps à pardonner le « crime du 30 août » lorsque, par une question préalable, l'Assemblée nationale rejette la CED¹¹.

Ainsi, des femmes engagées dans la politique nationale ont été connues pour leur européisme, mais elles sont bien oubliées aujourd'hui. La fille d'Irène de Lipkowski, Janine Lansier, s'est aussi fortement engagée pour l'Europe en tant que présidente de « Femmes pour l'Europe », la commission féminine du Mouvement européen. Cette commission a été créée en 1961 par une autre ardente militante européenne : Marcelle

⁷ *Ibid.*, pp. 141-143.

⁸ Jacqueline Thome-Patenôtre citée dans Mariette Sineau, *Des femmes en politique*, Paris, Economica, 1988 (1986), p. 202.

⁹ Serge Berstein, Jean-Marie Mayeur, Pierre Milza (dir.), *Le MRP et la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, 1993, pp. 123, 138 et 145.

¹⁰ Chargée de la Santé et de la Population, dans le gouvernement de Robert Schuman (novembre 1947-juillet 1948).

¹¹ Yvonne Knibiehler (dir.), *Germaine Poinso-Chapuis. Femme d'État*, Marseille, Edisud, 1998, pp. 80-81.

Lazard, qui a fondé dès 1956 la Maison de l'Europe de Paris. Autant de femmes dont les actions méritent d'être rappelées comme ayant fait avancer l'idée européenne en France dès la fin des années 1940. Selon Jacqueline Thome-Patenôtre, les femmes ont beaucoup apporté à l'idée européenne, parce qu'elles « ont compris que les petites mesquineries de certains nationalismes n'existaient pas devant l'importance que représentait la construction européenne »¹².

Simone Veil, une constructrice peu reconnue

L'année 1979 marque un tournant décisif pour ce qui est de la participation des femmes à la construction européenne. En mai, Margaret Thatcher est la première femme à devenir Premier ministre britannique, six ans seulement après l'entrée du pays dans la CEE. Pour la première fois, une femme siège – sur les neuf disponibles – au niveau le plus élevé des exécutifs européens. Quelques semaines plus tard, des Européennes entrent dans un Parlement européen élu pour la première fois au suffrage universel.

En France, les années Giscard d'Estaing ont marqué un tournant pour l'accès des femmes à la vie politique. Simone Veil, au ministère de la Santé, incarne cette évolution. Le Président la choisit pour conduire la liste de l'UDF pour les élections européennes de 1979. Depuis l'automne 1974, Simone Veil est toujours en tête du classement des cotes de popularité des personnalités politiques¹³. Valéry Giscard d'Estaing écrit qu'elle « a une excellente image, et un passé émouvant »¹⁴. Simone Veil est bien consciente d'être un symbole vivant de la nécessité de construire l'Europe. Elle-même fait remonter les origines de son engagement européen à Auschwitz et Bergen-Belsen où elle fut internée en 1944-1945 : « il ne s'agissait pas de pardon ni d'indulgence, mais plutôt de méfiance et de raison »¹⁵. Ce caractère raisonnable de l'idée européenne est souvent exprimé par les générations qui ont connu la guerre. La réconciliation avec les Allemands et la construction européenne leurs apparaissent comme la seule voie possible mais elles s'y engagent sans enthousiasme initial.

Dès sa désignation comme tête de liste, Simone Veil avait indiqué qu'elle ne parlerait que d'Europe, sans faire de politique politicienne et elle s'y tient globalement pendant toute la campagne. Le soir du 10 juin, la liste

¹² Jacqueline Thome-Patenôtre citée dans Mariette Sineau, *Des femmes en politique*, op. cit., p. 202.

¹³ Selon l'IFOP, 67 % des femmes ont une bonne opinion de Simone Veil, contre 56 % des hommes ; selon la SOFRES, c'est 63 % des femmes et 49 % des hommes.

¹⁴ Valéry Giscard d'Estaing, *Le Pouvoir et la Vie*, t. 3, *Choisir*, Paris, Librairie générale française, 2006, p. 235.

¹⁵ Entretien avec l'auteur, 19 mars 2003.

qu'elle a conduite arrive nettement en tête devant la liste socialiste. Dès lors, elle devient une candidate potentielle pour la présidence du Parlement européen. Après bien des négociations et des compromis, elle est désignée comme la candidate des libéraux et des démocrates-chrétiens.

Le 17 juillet, lors de la première séance du nouveau Parlement, il revient à Louise Weiss, en tant que doyenne des députés européens, de prononcer le discours d'ouverture¹⁶. À 86 ans, elle dit monter à la tribune « en amoureuse de l'Europe », « pour y vivre, présidente d'un jour, un honneur dont je n'aurais pas osé rêver, et une joie – la joie la plus forte que puisse éprouver une créature au soir de son existence –, la joie d'une vocation de jeunesse miraculeusement accomplie »¹⁷. Ensuite, Simone Veil est élue présidente du Parlement au second tour, avec 192 voix (la majorité absolue étant à 189), preuve que sa candidature ne faisait pas l'unanimité parmi la droite européenne. Sa loi sur l'IVG est dénoncée par certains, d'autres, plus nombreux, se méfient de la candidate de Giscard. La presse souligne qu'il s'agit d'une élection surtout symbolique, le Parlement n'ayant que des pouvoirs restreints. Ce sera donc à la présidente de démontrer que le Parlement européen est un nouvel acteur de la construction européenne.

Dès le lendemain, Simone Veil indique que l'Europe est confrontée à trois défis : la paix, la liberté, le bien-être et que, pour y répondre, la Communauté doit s'orienter vers la solidarité, l'indépendance et la coopération. Selon elle, le Parlement tire de son élection au suffrage universel une « autorité nouvelle », expression qu'elle utilise plusieurs fois. Cette légitimité doit le conduire « d'une part à exercer plus démocratiquement sa fonction de contrôle ; d'autre part, à jouer plus vigoureusement le rôle d'impulsion dans la construction communautaire », notamment à l'occasion de l'élaboration du budget, un exercice européen capital¹⁸.

Des difficultés d'ordre strictement interne compliquent l'installation de Simone Veil à la présidence. *A posteriori* – comme à l'époque – elle dresse un triste état des lieux : « il n'y avait aucune tradition, un règlement inutilisable, pas de méthode de travail : l'organisme administratif n'était plus adapté à ce que nous étions devenus ». L'une des principales tâches de la présidente est de redéfinir et de réorganiser l'ensemble, de transférer le pouvoir des fonctionnaires aux parlementaires, etc. : « Le Parlement était comme un enfant qui aurait eu de grandes difficultés à naître. J'ai eu l'impression de le mater, de jouer le rôle de la mère nourricière. »¹⁹ En

¹⁶ Elle a été élue sur la liste du RPR menée par Jacques Chirac.

¹⁷ Texte du discours dans *Louise Weiss l'européenne, op. cit.*

¹⁸ Allocution inaugurale de Simone Veil, 18 juillet 1979.

¹⁹ Simone Veil, citée dans Marc Abélès, *La vie quotidienne au Parlement européen*, Paris, Hachette, 1992, p. 201.

mars 1981, le Parlement se dote d'un nouveau règlement, mieux adapté aux nouveaux caractères de l'institution. Il s'agit d'un texte de compromis, comme toujours à l'Assemblée européenne, dans la rédaction duquel Simone Veil a joué un rôle déterminant. Tout en respectant une grande liberté de parole, le nouveau règlement renforce les compétences du président dans l'organisation des travaux du Parlement européen²⁰. Jusque chez ses opposants politiques, Simone Veil sait convaincre. Le symbole qu'elle représente, puis l'autorité qu'elle impose à la tête du Parlement vont servir l'affirmation de l'institution au sein de l'organigramme européen aussi bien que celle de la Communauté dans le monde.

Dans le cadre de la légitimité acquise par le Parlement en 1979, Simone Veil va particulièrement développer les relations extérieures de l'institution, en prenant position sur les grands problèmes internationaux et même en engageant des conversations de type diplomatique avec des États tiers. Ceux-ci la reçoivent « davantage en chef de gouvernement qu'en simple président d'assemblée »²¹. Sur le plan international, le rôle de la Commission – sans légitimité populaire – est alors peu connu et la présidence tournante du Conseil européen assez mal définie. Aussi, à l'extérieur, la présidente du Parlement est un peu l'incarnation, la représentante de l'Europe. Cependant, la mise en avant et les prises de position de la présidente ne sont pas sans provoquer de réactions dans les chancelleries européennes et surtout en France. L'épisode relatif à la décision du boycott des jeux olympiques de Moscou, en réaction à l'intervention soviétique en Afghanistan (décembre 1979) en est le meilleur exemple. En janvier 1980, Simone Veil, en visite officielle aux États-Unis où elle s'affiche comme une personnalité politique européenne de tout premier plan, se déclare « à titre personnel », en faveur du boycott des jeux de Moscou qui « ne se situent pas en dehors de la politique » et rappelle à cet égard la propagande considérable pour le nazisme qu'ont constituée les jeux de Berlin en 1936²². On comprend que ses propos mécontentent beaucoup de monde en Europe, dont certains États refusent toute idée de boycott, notamment la France²³.

Les problèmes les plus délicats que la présidente du Parlement européen a rencontrés avec Paris ont été ceux relatifs au budget communautaire pour les années 1980 et 1981. Par deux fois, le nouveau Parlement rejette les projets de budget soutenus par la France. Cela est un peu perçu comme une trahison. Jacques Van Helmont, directeur général

²⁰ Jean-Louis Burban, *Le Parlement européen, op. cit.*, pp. 58-61.

²¹ Alain Souloumiac, « La présidence de l'Assemblée européenne », *Revue de Droit Public*, n°5, 1980, p. 1320.

²² Conférence de presse du 28 janvier 1980 au *National Press Club* de Washington.

²³ *Le Monde*, 30 janvier, 1^{er} et 2 février 1980 ; *L'Express*, 2 au 8 février 1980, « Les ambiguïtés de Giscard ».

honoraire des Communautés européennes et secrétaire-général du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe, porte le débat à la hauteur des institutions européennes en estimant que « Mme Simone Veil, en suivant à la lettre les textes qu'elle a reçu mandat d'appliquer, dévoile au grand jour un conflit persistant entre l'assemblée et les gouvernements. [...] Les gouvernements ont mis l'Assemblée européenne dans une situation qui la force à pousser ses pouvoirs budgétaires au maximum en courant le risque de les transgresser »²⁴. Pour Simone Veil, « la chose la plus importante était de montrer que ce premier Parlement élu au suffrage universel avait une légitimité et une indépendance par rapport aux autres institutions de la Communauté européenne ; symboliquement, il incarnait l'Europe démocratique ce qui conférait à ses résolutions une réelle influence. »²⁵

En décembre 1981, Simone Veil reçoit le Prix Louise Weiss, « pour son inlassable action en faveur de l'Europe et de la Paix ». Elle est la première femme à obtenir cette distinction. Son mandat de présidente du Parlement européen expire le 15 janvier 1982. Au cours des séances solennelles de cette mi-janvier, la presse décrit une « Simone Veil, les larmes aux yeux, écoutant les applaudissements que lui adressèrent pendant cinq bonnes minutes les quatre cent cinquante députés européens debout ». Que de chemin parcouru depuis l'élection assez laborieuse de juillet 1979...

Des Françaises chevilles ouvrières de la construction européenne

Dix ans après 1979, 1989 marque un autre tournant. Pour la première fois des femmes, des Françaises, accèdent à la Commission européenne (Christiane Scrivener et Vasso Papandreou) et au secrétariat du Conseil de l'Europe (Catherine Lalumière).

Christiane Scrivener et la préparation du grand marché européen. Femme politique de droite nommée commissaire par François Mitterrand, Christiane Scrivener a en charge un domaine aride mais capital pour réaliser le grand marché au 1^{er} janvier 1994 : la fiscalité et les douanes. « Vous travaillerez pour l'avenir », lui dit Jacques Delors²⁶. Le premier dossier que Christiane Scrivener doit régler est celui de l'harmonisation de la TVA, sachant que l'unanimité des États-membres est indispensable pour

²⁴ *Le Monde*, 28-29 décembre 1980, « Simone Veil et les gouvernements », par Jacques Van Helmont.

²⁵ Entretien avec l'auteur, 19 mars 2003.

²⁶ Jean Joana et Andy Smith, *Les Commissaires européens*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 30.

que la proposition de la Commission soit acceptée par le Conseil des ministres. Après d'interminables négociations, la commissaire française y parvient. Pour le politiste Claudio Radaelli, la commissaire a obtenu des résultats parce qu'elle a su dépolitiser ce dossier, par exemple en remplaçant le terme « harmonisation » par celui de « convergence ». Elle aurait travaillé en technocrate efficace, s'appuyant sur des comités d'experts afin d'éviter autant que possible toute confrontation politique sur des questions de souveraineté nationale²⁷.

À la fin de 1991 et au début de 1992, les textes communautaires organisant le système de la TVA sans frontières sont adoptés et la commissaire est fière de ce travail capital accompli²⁸. Elle a su mobiliser tous les liens tissés au Parlement européen où elle a siégé de 1979 à 1989 en étant proche de Simone Veil. Pour cette dernière, Christiane Scrivener a très bien réussi, mais « de ces Françaises connues et appréciées dans les institutions européennes, on ne parlait guère en France »²⁹. De 1993 à 1995, elle est la seule femme de la troisième Commission Delors.

Catherine Lalumière et le renouveau du Conseil de l'Europe.

Après avoir été secrétaire d'État aux Affaires européennes de 1984 à 1986, en 1987, Catherine Lalumière intègre l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, la plus vieille institution européenne, en dehors de laquelle s'est construite la Communauté. Le 5 mai 1989, le Conseil de l'Europe fête ses quarante ans d'existence. Il compte 23 pays : tous les pays européens non communistes. Alors que la CEE compte 12 membres et n'envisage pas à court terme d'autres élargissements, le Conseil de l'Europe apparaît de plus en plus comme une institution permettant d'offrir des mécanismes de compensation. Le 10 mai, l'Assemblée du Conseil de l'Europe élit Catherine Lalumière comme nouveau secrétaire-général. C'est la première fois qu'une femme accède à cette fonction et jamais auparavant un Français n'avait occupé ce poste, relève la presse³⁰. Elle veut être à l'échelle de l'Europe ce que peut être le secrétaire-général de l'ONU à l'échelle du monde. Le contexte de la *perestroïka* et de la *glasnost* soviétiques des années Gorbatchev est aussi un élément favorable à une nouvelle dimension, à un nouveau rôle de la vieille institution face à la chute du mur de Berlin, la réunification allemande, les transitions dans les pays de l'Est, la fin de l'URSS, etc. Depuis 1988, la Hongrie et la Pologne demandent à adhérer

²⁷ Claudio Radaelli, *Technocracy in the European Union*, London/New York, Longman, 1999, p. 94.

²⁸ Entretien avec l'auteur, 2 octobre 2003.

²⁹ Entretien avec l'auteur, 19 mars 2003.

³⁰ *Le Monde*, 12 mai 1989, « Mme Catherine Lalumière succède à M. Marcelino Oreja » ; *Libération*, 10 mai 1989, « Catherine Lalumière ».

au Conseil de l'Europe. Celui-ci doit donc se préparer à s'ouvrir aux pays de l'Europe de l'Est très demandeurs de relations avec l'Ouest.

Pour Catherine Lalumière, le Conseil de l'Europe a un rôle spécifique à jouer dans le rapprochement Est-Ouest : « La Communauté européenne ne peut avoir qu'une action économique. Je ne sous-estime pas son rôle, mais l'essentiel n'est pas l'économie. L'évolution dans les pays de l'Est dépend d'abord d'une bataille d'idées. Pour cela, le Conseil de l'Europe, qui s'occupe de droits de l'homme, de culture, de démocratie, est l'interlocuteur indispensable. » « J'ai d'autant plus de liberté et d'indépendance pour agir », explique-t-elle, « que les gouvernements nationaux, et notamment celui de la France, sont assez déboussolés par tout ce qui se passe. »³¹ La secrétaire-générale envisage le Conseil comme « une sorte de sas de dépressurisation entre les pays de la CEE et les autres pays européens, de l'Ouest comme de l'Est ». Dès le 6 novembre 1990, la Hongrie entre comme adhérent au Conseil de l'Europe. Suivent la Pologne (1991), la Bulgarie et la Tchécoslovaquie (1992), etc. Le « contrat » de Catherine Lalumière est donc largement rempli en ce qui concerne l'accès au Conseil de l'Europe des pays de l'Est.

Élisabeth Guigou : de l'Élysée à Maastricht. Comme conseillère à la Présidence de la République où elle suit les affaires économiques internationales et la construction européenne à partir de 1982, et en tant que secrétaire du SGCI³² de 1985 à 1990, Élisabeth Guigou est l'un des acteurs essentiels de la formulation de la politique européenne de la France. Avant de devenir à son tour ministre déléguée aux Affaires européennes (1990-1993), elle « accompagne » plusieurs titulaires de ce portefeuille, notamment Catherine Lalumière et Édith Cresson (1988-1990)³³.

À partir du début de l'année 1984, François Mitterrand décide de relancer toute sa politique sur un réveil de l'Europe. Hubert Védrine, qui connaît parfaitement le fonctionnement de l'Élysée pour y être resté durant les deux septennats de Mitterrand, écrit : « Élisabeth Guigou surtout va devenir la boîte à idées, le relais, la cheville ouvrière de sa

³¹ Entretien avec l'auteur, 5 avril 2003.

³² Aujourd'hui SGAE : Secrétariat général pour les affaires européennes.

³³ L'action européenne d'Édith Cresson mérite également d'être mieux reconnue. Après avoir été plusieurs fois ministres dans des domaines très européens (agriculture, industrie...), elle est pendant plus de deux ans à la tête d'un ministère « plein » des Affaires européennes qu'elle s'efforce d'organiser et de moderniser. Lorsqu'il la nomme Premier ministre en 1991, François Mitterrand lui confie la tâche de préparer la France pour le marché unique européen. De 1995 à 1999, Édith Cresson sera commissaire européenne.

politique européenne»³⁴. Les archives de la Présidence de la République montrent qu'elle voit tous les télégrammes des postes diplomatiques dans les pays européens au sujet des Affaires européennes, les synthétise et les fait suivre au Président avec ses analyses et ses commentaires³⁵. En novembre 1985, voyant venir ou craignant la victoire de la droite aux élections législatives de 1986, Mitterrand nomme Élisabeth Guigou secrétaire-général du SGCI, et elle reste conseillère du Président pour les affaires européennes.

En septembre 1989, la présidence française de la CEE prend l'initiative de constituer un Comité à haut niveau chargé de préparer le passage à l'Union Économique et Monétaire. C'est Élisabeth Guigou qui préside – « avec beaucoup de talent », écrit Jacques Delors – ce groupe composé de représentants de chaque pays membre. Le rapport que le « groupe Guigou » rend très vite (fin octobre) sert de base au Conseil européen décisif de Strasbourg de décembre. Pour Tilo Schabert, la « principale force [de Mitterrand] était sa conseillère aux affaires européennes. C'est elle qui travailla avec lui à l'œuvre européenne. »³⁶

Après la démission d'Édith Cresson du gouvernement en octobre 1990, Élisabeth Guigou est nommée ministre déléguée aux Affaires européennes. Les évaluations du travail d'Élisabeth Guigou au ministère des Affaires européennes comme à l'Élysée sont toujours positives. Lorsque Jacques Delors évoque la faible influence des ministres des Affaires européennes, il précise : « Il y a eu une exception, c'est Élisabeth Guigou, parce qu'elle avait fait un gros travail à l'Élysée [...] comme elle était connue à peu près de tout le monde, elle avait de l'influence aux Conseils des ministres [européens]. »³⁷ Le rôle d'Élisabeth Guigou est effectivement central dans la période déterminante des Conférences intergouvernementales qui s'est ouverte en décembre 1990. Au sein du gouvernement, elle est la seule à avoir une vision d'ensemble de l'Europe en construction puisqu'elle est la seule à participer aux deux CIG – union économique et monétaire d'une part, union politique d'autre part – aux côtés de Pierre Bérégovoy pour la première, de Roland Dumas, pour la seconde. Lors du sommet de Maastricht, au cours des débats sur l'union économique et monétaire, le Président lui demande à plusieurs reprises de remplacer Roland Dumas. Manière de dire que sur les aspects économiques et monétaires des accords, elle est davantage compétente que le ministre des Affaires étrangères.

³⁴ Hubert Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand*, Paris, Fayard, 1996, p. 295.

³⁵ Archives Nationales (AN), Fonds présidence de la République, 5 AG 4 / EG 64.

³⁶ Tilo Schabert, *Mitterrand et la réunification allemande*, Paris, Grasset, 2005, pp. 391-393.

³⁷ Entretien avec l'auteur, 1^{er} février 2005. Même constat fait Hubert Védrine (entretien du 10 septembre 2004).

Le décret du 24 avril 1992 relatif aux attributions de la ministre déléguée atteste de son influence. Elle est chargée de suivre « l'ensemble des questions relatives à la construction européenne » ; à savoir : « les questions relatives aux communautés européennes, au Conseil de l'Europe, à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), ainsi que les relations avec l'Association européenne de libre-échange et avec l'Europe centrale et orientale »³⁸. Ce sont des attributions sur mesure pour un membre du gouvernement bien particulier dont le titre de ministre déléguée traduit mal l'influence réelle. Élisabeth Guigou n'aura pas trop de cette autorité pour peser dans le processus de ratification du traité de Maastricht.

Jusqu'en mai 1992, plusieurs pays ont ratifié le traité, tous par la voie parlementaire. Au lendemain de la victoire du « non » lors du référendum danois du 2 juin, François Mitterrand appelle les Français à se prononcer à leur tour par référendum. Élisabeth Guigou dit et écrit avoir encouragé le Président à prendre cette décision mais qu'à part elle, personne au gouvernement ne voulait ce référendum³⁹. La ministre déléguée, qui est par excellence une femme de cabinet et de dossiers, souhaite provoquer un grand débat. Pour cela, elle va devoir sortir de son ministère pour aller convaincre les électeurs pendant la campagne, le référendum étant fixé au 20 septembre. « Moi, je me suis lancée à fond là-dedans, j'ai estimé qu'à partir du moment où il y avait référendum, on ne pouvait pas se contenter de faire une campagne à la télé », insiste Élisabeth Guigou⁴⁰.

La véritable campagne de terrain qu'elle souhaite faire, Élisabeth Guigou l'entame à la mi-juillet. Personne ne semble beaucoup y croire : « pourquoi croyez-vous qu'il soit utile d'aller faire campagne à Trifouillis-Oies ? », l'interroge François Mitterrand. Elle sait qu'on se gausse des talons aiguilles et des tailleurs de la technocrate... pas pratiques pour faire campagne⁴¹. En cette période estivale, il faut aller à la rencontre des Français sur leurs lieux de vacances et elle n'hésite pas à prêcher la bonne parole dans les campings. Élisabeth Guigou joue également un rôle important dans la préparation de la soirée télévisée du 3 septembre au cours de laquelle François Mitterrand tente de convaincre les Français de voter « oui », notamment en débattant avec Philippe Séguin. Le résultat du référendum n'est pas acquis au vu de l'argumentaire efficace des partisans du « non ». L'implication du chef de l'État est donc nécessaire. « J'ai beaucoup travaillé avec le Président pour peaufiner ses arguments », écrit

³⁸ Décret n°92-406 du 24 avril 1992 relatif aux attributions du ministre délégué aux Affaires européennes.

³⁹ AN 5 AG 4 / PHB 12/3.

⁴⁰ Entretien avec l'auteur, 14 mai 2003.

⁴¹ Élisabeth Guigou, *Une femme au cœur de l'État*, Paris, Fayard, 2000, p. 111.

Élisabeth Guigou ; les archives de la Présidence de la République le prouve effectivement. Elle décortique l'argumentaire de Philippe Séguin et rédige les réponses à apporter sur chaque point. À quelques minutes du passage à l'antenne, elle est encore là, au maquillage⁴². Pendant l'émission qui se déroule dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, François Mitterrand va bien sûr s'appuyer sur le travail préparatoire d'Élisabeth Guigou. C'est particulièrement vrai quand il considère comme une « erreur » le fait que « pendant quarante ans, on n'ait jamais vraiment saisi notre peuple des choix européens, de sorte que, peu à peu, ce problème a été traité entre spécialistes »⁴³.

On sait qu'au soir du 20 septembre, le « oui » l'emporte de justesse : 51 % contre 49 %. Résultat serré mais positif qui permet à la construction européenne de se poursuivre.

Comment peut s'expliquer la présence importante des Françaises dans les institutions européennes et dans la politique européenne de la France ? Les faibles pouvoirs du Parlement n'ont pas incité les hommes politiques français à s'y investir. Au contraire, les femmes pouvant accéder à l'hémicycle européen à la faveur du scrutin de listes nationales se sont engagées dans cette institution et ont été reconnues par leurs pairs. Outre celles déjà citées, on peut rappeler les noms de Marie-Claude Vayssade, Nicole Péry ou Nicole Fontaine, qui sera la deuxième femme – et Française – à être élue présidente du Parlement européen en 1999. Au sein du gouvernement français, six femmes ont été en charge du portefeuille des Affaires européennes, avec des statuts ministériels très variables : Catherine Lalumière (1984-1986), Édith Cresson (1988-1990), Élisabeth Guigou (1990-1993), Noëlle Lenoir (2002-2004), Claudie Haigneré (2004-2005), Catherine Colonna (2005-2007). Depuis 1984, ce portefeuille a été confié pendant douze années à des femmes, ce qui est exceptionnel. La tutelle du Quai d'Orsay (toujours occupé par un homme), explique sans doute en partie que l'on ait plus volontiers confié ce portefeuille à des femmes afin de répondre, très partiellement, aux attentes de mixité.

La contribution des Françaises à l'idée d'Europe et à la construction européenne peut ainsi être considérée comme importante et sans doute décisive lors de certains épisodes. C'est pourquoi tous ceux qui s'intéressent à ces problématiques se doivent de ne pas les oublier⁴⁴.

⁴² Élisabeth Guigou, *Une femme...*, *op. cit.*, pp. 112-113. On retrouve des notes d'Élisabeth Guigou dans AN 5 AG 4 / TB 45/1, référendum du 20 septembre 1992.

⁴³ « Aujourd'hui l'Europe », *TF1*, 3 septembre 1992.

⁴⁴ Pour davantage de développements et d'autres questions : Yves Denéchère, *Ces Françaises qui ont fait l'Europe*, Paris, Audibert, 2007, 287 p.